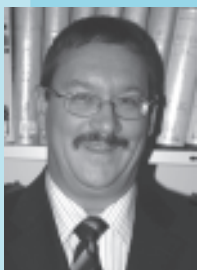




## Éditorial

par Michel Claveau



En décembre dernier, la tarification des bibliothèques publiques revenait sur la sellette avec la présentation du budget 2007 de la Ville de Québec. À cette occasion, la mairesse

Boucher évoquait la possibilité d'abolir la gratuité et d'imposer une tarification de 35 \$ par famille pour les services de bibliothèque<sup>1</sup>. Je n'ai pas à vous rappeler que les premières victimes de ces mesures seront les jeunes, les familles à faible revenu et les lecteurs moins assidus. Pourtant, il est prouvé que la fréquentation des bibliothèques connaît des augmentations de plus de 30 % lors de la levée de cette barrière économique. L'expérience des bibliothèques de la nouvelle Ville de Québec, ces dernières années, confirmait bien cette assertion. De plus, une enquête avait révélé que les bibliothèques, à Québec, étaient le service le plus apprécié (81 %) des citoyens<sup>2</sup>. La nouvelle Ville, avec la mise en réseau de ses bibliothèques et le service de prêt universel entre celles-ci, ce qui rend accessible l'ensemble de ses collections aux citoyens, était un exemple pour toutes les villes au Québec.

En 2000, une étude concluait ainsi : « à l'échelle du Québec, nombreux sont ceux qui s'abstiennent de fréquenter leur bibliothèque publique ou d'y emprunter des documents dès que celle-ci impose une tarification ».<sup>3</sup> La déclaration de la mairesse Boucher est d'autant plus inquiétante qu'elle s'inscrit dans un contexte où 34 % des

## L'information et le savoir devraient être accessibles à tous et les services de bibliothèque gratuits

Québécois détiennent une carte de bibliothèque contre 56 % des Canadiens des autres provinces, que le taux de lecture régulière de livres est de 45 % au Québec et de 59 % dans les autres provinces<sup>4</sup> et qu'une nouvelle étude menée par Statistique Canada en 2003, parue à la fin décembre 2006, confirmait une fois de plus que plus de la moitié des adultes francophones du Québec et d'ailleurs au Canada ont de la difficulté à lire ou à comprendre des textes de journaux et de revues.<sup>5</sup>

Dans une société où le savoir devient une ressource essentielle pour le développement économique et social et où il est impérieux d'élever le niveau d'éducation et de connaissance de l'ensemble de la population, les bibliothèques apparaissent comme un outil indispensable à la réalisation de ces objectifs. Ces centres locaux d'information sont au cœur des communautés et de leur avenir. Ils « jouent un rôle de premier plan dans le renforcement de l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge ». Ils soutiennent l'apprentissage tout au long de la vie en fournissant à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative. Ils stimulent l'imagination et la créativité chez les enfants et les jeunes par la médiation et l'animation du livre. Les bibliothèques participent au développement du goût des arts et des sciences, aux réalisations et aux innovations dans ces domaines. Elles assurent l'accès à la culture sous toutes

ses formes tout en développant le dialogue interculturel et en favorisant la diversité culturelle. Les bibliothèques assurent l'accès à l'information et au savoir tout en fournissant des services d'information adéquats aux citoyens. Elles facilitent le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique tout en soutenant les activités et les programmes d'alphabétisation ».<sup>6</sup>

Le gouvernement du Québec a indéniablement joué un rôle positif avec sa politique incitant à la gratuité alors que la tarification s'imposait dans les bibliothèques publiques dans les années 90. La situation s'est nettement améliorée. Mais il y a encore 34 bibliothèques au Québec qui imposent une tarification à leurs citoyens (dont 20 tarifient les enfants)<sup>7</sup> malgré cette politique d'incitation à la gratuité promue par le gouvernement du Québec depuis plus de 15 ans. Les propos de la mairesse de Québec nous rappellent la précarité de cette réalité. Pourquoi la plupart des provinces canadiennes (sauf l'Alberta) et des États américains assurent-ils des services gratuits de bibliothèque aux citoyens

*Suite, page suivante*

Le réseau fort du **SAVOIR**

### Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités .....	3
Dossiers et nouvelles .....	4
À l'agenda .....	16

Poste publication 40021801  
ISSN 0843-140X

alors qu'ici revient constamment la menace de la tarification?

Les gouvernements de ces provinces et de ces États américains ont adopté des lois sur les bibliothèques publiques qui en garantissent la gratuité des services et leur accessibilité aux citoyens. D'autres pays tels la Norvège, le Danemark, l'Australie et la Grande-Bretagne ont également adopté de telles lois. Au Québec, le gouvernement incite à la gratuité par son programme de subvention à l'achat de documents en bibliothèque. Il bonifie la subvention lorsqu'il y a gratuité. Cette bonification est établie approximativement à 0,45 \$ par habitant. Évidemment, un tel encouragement ne peut avoir de poids, sur le seul plan économique, face à une ville qui décide d'imposer 35 \$ par famille. On peut constater que la méthode incitative a ses limites. Ici, l'intérêt général de la société est confronté à l'intérêt particulier de la ville.

L'approche incitative et persuasive a eu ses raisons d'être dans un premier temps. Elle visait à inciter les intervenants, dans ce cas-ci les villes, à adopter les comportements qui serviront la société par l'éducation et la compréhension des enjeux. Cette approche a joué son rôle. Il reste présentement moins de 30 % des bibliothèques qui tarifient. Cependant, dans les villes où la gratuité est appliquée, au moindre changement d'administration publique tout peut être remis en question. Si nous considérons l'accessibilité à l'information et au savoir ainsi que la gratuité des bibliothèques publiques comme des enjeux démocratiques fondamentaux favorisant la liberté et le développement de la société, on ne peut pas laisser cette question au bon vouloir des administrations locales. La discussion sur la tarification ou la gratuité des services des bibliothèques publiques a cours depuis plus de 15

ans. Ne serions-nous pas rendus à l'étape de la loi comme l'ont déjà fait, depuis des décennies, la plupart de nos voisins?

Cette loi devrait établir clairement la mission de la bibliothèque publique, définir les services de base à offrir gratuitement aux citoyens de toutes les régions du Québec afin d'assurer la pérennité de ces services et reconnaître des normes devant être respectées par les bibliothèques. Elle devrait également favoriser la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance qui permettrait de diversifier les sources de financement auprès des divers paliers gouvernementaux, des entreprises privées et des dons du public qui pourraient être encouragés par des mesures fiscales. Ainsi, les efforts du gouvernement pour encourager la lecture publique ne se retrouveraient pas « presque annulés par des décisions locales plus ou moins éclairées tels la tarification de l'accès, des heures d'ouverture restreintes et un personnel qualifié en nombre insuffisant ».<sup>8</sup>

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) déclare que la bibliothèque publique, principale infrastructure municipale, est « une ressource essentielle pour faciliter l'accès à la lecture, aux arts, à la culture et à l'information » dans son plan stratégique 2005-2008.<sup>9</sup> La tarification des services des bibliothèques publiques ne participera sûrement pas à l'atteinte des objectifs que le MCCQ s'est fixé, soit d'augmenter à 50 % la fréquentation des bibliothèques publiques d'ici 2008<sup>10</sup>. La Ville de Québec, quant à elle, déclarait dans la politique culturelle présentée en 2005 que son premier objectif était d'accroître l'accessibilité et la participation des citoyens à la vie culturelle en faisant du réseau des bibliothèques un instrument privilégié de développement culturel grâce, notamment, à l'accessibilité universelle

des collections.<sup>11</sup> Je constate malheureusement que les intentions et les déclarations de la nouvelle administration municipale sont en rupture avec cette politique culturelle. Malgré tout, il y a de bonnes nouvelles. Plusieurs bibliothèques ont opté pour la gratuité et l'accès universel des citoyens aux services de base, dont celles de tous les arrondissements des villes de Gatineau et de Montréal, au cours de la dernière année.

<sup>1</sup> Mathieu, Isabelle. « Plus forte hausse de taxes depuis la fusion » In *Le Soleil*, le mercredi 6 décembre 2006, p. 2.

<sup>2</sup> Bouchard, Alain. « 10M \$ pour tripler la surface de la bibliothèque de Charlesbourg ». In *Le Soleil*, le vendredi 17 décembre 2004, p. A7.

<sup>3</sup> CBPQ. « Mémoire au Conseil des Ministres. Sujet : Projet de loi sur les bibliothèques publiques au Québec ». Avril 2006.

<sup>4</sup> Bissonnette, Lise. « La bibliothèque d'aujourd'hui, un service essentiel ». In *Le Devoir*, le mardi 4 octobre 2005, p. A7.

<sup>5</sup> Berger, François. « Pas fort en lecture, les francophones! » In *La Presse*, le mercredi 20 décembre 2006, p. A5.

<sup>6</sup> UNESCO. Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique. [http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html).

<sup>7</sup> Lachaussee, Catherine et Réjean Lemoine. Émission de radio – *Ça me dit de prendre le temps*. « Gratuité des bibliothèques à Québec ». Radio-Canada – Québec, le samedi 16 décembre 2006.

<sup>8</sup> CBPQ. « Mémoire au Conseil des Ministres. Sujet : Projet de loi sur les bibliothèques publiques au Québec ». Avril 2006.

<sup>9</sup> et <sup>10</sup> Ministère de la Culture et des Communications. « Plan stratégique 2005-2008 ». Direction de la planification stratégique et de l'évaluation de programmes, 2005.

<sup>11</sup> Ville de Québec. « Politique culturelle ». 2005.



## En direct du Conseil d'administration

Deux réunions ont été tenues depuis la dernière publication de *Corpo Clip*, soit le 9 novembre et le 7 décembre 2006.

Durant ces réunions, le Conseil d'administration a notamment traité des sujets suivants :

- ◆ Regroupement des associations (projet de Fédération) – tenue d'une rencontre avec toutes les associations intéressées à la suite d'une convocation du président Michel Claveau afin d'évaluer les divers modèles de regroupement associatif. La réunion a eu lieu le 4 décembre en présence de représentants des associations suivantes : BPQ, ABQLA, Asted, AAQ, APSDS et CBPQ.

Cette réunion a conduit les représentants à débattre de divers modèles et il semble s'être dégagé un intérêt pour opter plutôt pour une Table de concertation des associations qui traiterait de sujets précis sur la base de quatre rencontres annuelles.

Objectif déclaré : Parler d'une seule voix tant pour le soutien financier de projets que pour des dossiers politiques ou prises de position ;

Plan : constituer un Portail des associations.

La prochaine réunion se tiendra en mars. L'ordre du jour portera sur le fait de déterminer le nom à donner à la Table ainsi que de définir les pistes d'action prioritaires.

- ◆ Journée de réflexion – la CBPQ tiendra en mars une journée sur les réalités du travail et la pratique professionnelle des bibliothécaires. Le

comité organisateur issu du Conseil d'administration a défini les grandes lignes des aspects qui seront abordés. On se penchera entre autres sur l'organisation du travail, les changements à venir et les perspectives d'avenir. Une soixantaine de personnes, provenant de milieux divers et avec une expérience variée, devrait y participer sur invitation. La CBPQ veut pouvoir identifier la manière et les moyens à prendre pour répondre à la réalité professionnelle actuelle telle que vécue ainsi qu'à l'organisation du travail.

- ◆ Remise du prix « *Bibliothécaire de l'année 2006* » – c'est le 28 novembre dernier que le président de la CBPQ a remis ce prix à madame Marie-Hélène Parent, bibliothécaire en chef à la bibliothèque de Sainte-Julie, en présence de la mairesse Suzanne Roy, de plusieurs membres du Conseil municipal, de membres du CA de la CBPQ, des membres du comité et du jury. La cérémonie tenue à la nouvelle bibliothèque de Sainte-Julie a été suivie d'une réception où amis, collègues et membres de la famille ont pu féliciter madame Parent.

- ◆ Contrat de la directrice générale – le Conseil d'administration a reconduit le contrat de la directrice pour une période de trois ans.

- ◆ Congrès 2007 – rapport d'étape. Le comité organisateur a reçu un nombre intéressant de propositions qu'il va devoir évaluer pour constituer le programme préliminaire. La journée pré-congrès proposera trois activités d'une durée de trois heures, soit deux séminaires et une table ronde sur l'évolution de la formation en Europe et au Québec. Plusieurs invités étrangers ont déjà confirmé leur participation.

À la suite de la réunion du 7 décembre 2006, les membres du Conseil ont accueilli plusieurs membres des comités dans le cadre d'une petite réception de fin d'année tenue au secrétariat de la CBPQ.

## Comité de formation

Le comité est à la recherche de bibliothécaires dynamiques intéressés à contribuer au développement du programme de formation annuel 2007-2008. Les personnes ayant un intérêt à prendre part aux orientations du programme et à son contenu sont priées de contacter Régine Horinstein au 514-845-3327 ou par courriel à : [dg@cbpq.qc.ca](mailto:dg@cbpq.qc.ca)

### Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels de Québec

Éditeur :

**Comité de Corpo Clip**  
My Loan Duong (*collaboratrice*)  
Régine Horinstein  
Luce Marquis  
Sylvain Robichaud  
Catherine Séguin  
Vicky Tessier (*révision*)

### Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas  
Bureau 103  
Montréal (Québec) H2Y 2P1  
Téléphone : 514-845-3327  
Télécopieur : 514-845-1618  
Courriel : [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca)  
Site Internet : [www.cbpq.qc.ca](http://www.cbpq.qc.ca)

Mise en page : Sabrina Nguyen (CBPQ)

**Nouvelles de la GSLIS-McGill**

À la suite de l'introduction de son nouveau programme de maîtrise à l'automne 2005, la GSLIS a connu une croissance explosive du nombre d'inscriptions et elle a dû créer une liste d'attente. L'École a aussi observé une plus grande diversité de formations de la part des étudiants.

L'élément le plus marquant pour l'École a toutefois été l'octroi d'un nombre de fonds de recherche dépassant tous les records passés. Un montant significatif est consacré à la construction d'un laboratoire interactif humain-ordinateur. Les fonds illustrent un changement majeur dans la nature des domaines de recherche : comportements de recherche informationnels, interaction humain-ordinateur, gestion des connaissances, etc. L'accent est passé du domaine des bibliothèques au concept plus large du monde de l'information.

Source : *In Focus*, Fall 2006.

**Lancement du Consortium des ressources électroniques du RUIS**

Le Réseau universitaire intégré de santé de l'Université de Montréal (RUIS) et la Faculté de médecine, de concert avec la Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal, ont mis sur pied un consortium documentaire pour procurer des ressources informationnelles en sciences de la santé dans le but de mieux soutenir l'enseignement, la recherche, la formation professionnelle continue et le soutien à la démarche clinique dans tous les établissements membres du RUIS. En partenariat avec les établissements d'enseignement affiliés et les agences régionales, ce projet d'envergure permet à tout le personnel professionnel du réseau de la santé – dans les régions membres du RUIS de l'U de M – d'accéder à des ressources

électroniques (bases de données en médecine factuelle, périodiques électroniques en sciences de la santé, etc.) qui sont accessibles dans chacun des établissements du réseau de la santé faisant partie du territoire désigné. Pour plus détails :

[www.ruis.umontreal.ca/consortium/](http://www.ruis.umontreal.ca/consortium/).

**Bibliothécaires scolaires – état de la situation**

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport Jean-Marc Fournier a reconnu l'automne dernier qu'il ne restait plus que 24 bibliothécaires dans les 69 commissions scolaires du Québec. Ce manque évident de professionnels a été souligné dans le rapport de la Table de pilotage du renouveau pédagogique. La 3<sup>e</sup> recommandation du rapport soulignait la nécessité « d'analyser la possibilité de reconduire le Plan d'action sur la lecture à l'école et d'établir un plan qui permettrait d'allouer des ressources supplémentaires... notamment par l'embauche de bibliothécaires ».

On remarquera toutefois la prudence du libellé! Car les faits sont là : selon les données du Ministère, entre 1999-2000 et 2004-2005, le nombre de postes de bibliothécaires en équivalent temps plein (ETP) a chuté de 40,9 % pour l'ensemble des commissions scolaires, ce qui équivaut à 0,27 bibliothécaire par commission scolaire. En 2003, seulement 13 commissions scolaires avaient des bibliothécaires à leur emploi. Quant aux spécialistes en moyens et techniques d'enseignement (SMTE), dont font partie certains bibliothécaires, leur nombre a chuté de 36,5 % entre 1999-2000 et 2004-2005. Il reste en termes d'individus 34 SMTE à l'échelle provinciale.

Autre phénomène, en augmentation cette fois, la tendance des commissions scolaires à transférer des tâches professionnelles à d'autres catégories d'employés, notamment aux techniciens en

documentation.

Reste donc à suivre attentivement les dernières décisions qui seront prises au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport après le constat accablant fait par le ministre lui-même.

Source : *La Passerelle*, novembre 2006.

**Compressions possibles à la Bibliothèque publique d'Ottawa**

La Bibliothèque publique d'Ottawa fait face à un déficit dans son budget 2007, ce qui pourrait inciter la bibliothèque à faire des choix difficiles comme le renvoi d'employés. Une partie du manque à gagner est attribuable à une entente négociée en 2006 avec le Syndicat canadien de la fonction publique relativement à l'équité salariale. Le reste est lié à l'augmentation de salaire des employés et à la croissance de la population d'Ottawa pour laquelle il faut améliorer les services. La Bibliothèque devra trouver une manière de combler ce déficit.

Source : *Le Droit*, 21 décembre 2006.

**Le budget 2007 de Gatineau suscite le mécontentement**

Un plan présenté au conseil municipal au printemps dernier recommandait l'investissement de 45 millions de dollars dans le réseau des bibliothèques de Gatineau d'ici 2015. Cet argent devait servir à bâtir une nouvelle bibliothèque centrale dans le secteur de Hull, à moderniser la bibliothèque Bowater à Gatineau et à construire deux bibliothèques de quartier à Aylmer et dans le Plateau. Après l'adoption du budget, les représentants du secteur des arts et de la culture expriment leur inquiétude : ils craignent que ce plan ne soit mis sur les tablettes au profit d'investissements massifs dans le secteur des sports et reprochent à la Ville son manque de vision. Rappelons que seulement le

quart des résidents de Gatineau sont abonnés à une bibliothèque comparativement au double à Ottawa. Une partie des surplus de la municipalité qui seront dévoilés au printemps pourrait toutefois servir à financer des projets du secteur culturel, mais pour la nouvelle bibliothèque à Gatineau, il semble bien qu'on repassera.

Source : *Gatineau*, 17 décembre 2006.

### Les archivistes à BAC

De nombreux archivistes quittent Bibliothèque et Archives Canada en raison de leur sous-évaluation et de leur rémunération inférieure à celle de leur homologues dans l'ensemble du pays (de 29 % - 32 %). 90 des 115 postes d'archivistes sont actuellement occupés par ceux-ci alors que 25 sont laissés vacants.

Source : *La Presse*, 27 janvier 2007.

### Profession en demande

Les bibliothécaires font partie des 25 professions qui seront en demande selon le « *Best Careers 2007* » *guide* [www.usnews.com/usnews/biztech/articles/061218/18career.intro.htm](http://www.usnews.com/usnews/biztech/articles/061218/18career.intro.htm) Toutefois, tout en reconnaissant que la profession est sous-estimée, la définition qui en est fournie nous laisse perplexe sur son aspect réducteur : [www.usnews.com/usnews/biztech/articles/061218/18librarian.summary.htm](http://www.usnews.com/usnews/biztech/articles/061218/18librarian.summary.htm)

Source : *US News.com*, 18 décembre 2006.

### Gala des prix d'excellence de l'administration publique du Québec

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) a reçu le 8 novembre dernier le prix du Gouvernement en ligne en reconnaissance d'une « réalisation permettant un meilleur accès à des services améliorés, intégrés et axés sur les citoyens, en tout temps

et en tout lieu, et mettant à profit l'utilisation des technologies et des communications »

Rappelons que la BAnQ offre un accès à distance à :

- ♦ son catalogue,
- ♦ 135 bases de données,
- ♦ 10 000 périodiques électroniques,
- ♦ 150 000 livres en ligne,
- ♦ des contes pour enfants à écouter à distance,
- ♦ des listes de nouveautés,
- ♦ l'outil de recherche de lecture

*Roman@lire*.

Source : Juneau, Patrice. « Prix d'excellence de l'administration publique du Québec : BAnQ lauréate du Prix du Gouvernement en ligne ». Communiqué de Presse BAnQ, envoyé le 10 novembre 2006.

### Mise à jour de la 17<sup>e</sup> édition du CCPGQ sur le site de BAnQ

La mise à jour du cadre de classement des publications gouvernementales du Québec (CCPGQ) présente au milieu documentaire un système qui permet de regrouper dans une collection distincte les publications du secteur public québécois selon leur provenance.

Cette approche permet un meilleur repérage des publications par l'unité gouvernementale qui les a produites. 17<sup>e</sup> édition mise à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2006 :

[www.banq.qc.ca/documents/a\\_propos\\_banq/nos\\_publications/cadre\\_class\\_pub\\_gouv\\_que/CCPGQ-06-12-01.pdf](http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/cadre_class_pub_gouv_que/CCPGQ-06-12-01.pdf)

### La Bibliothèque de l'Institut Fraser-Hickson ferme ses portes et la BAnQ recueille une partie de la collection historique

L'Institut Fraser-Hickson, qui témoignait de l'histoire montréalaise et canadienne depuis 121 ans, a fermé ses portes le 31 décembre 2006. L'Institut présentait un budget déficitaire de 200 000 \$ annuellement depuis 2003. La Ville de

Montréal avait deux années de suite assumé le manque à gagner. Toutefois, cette année, elle n'a pu répondre à la demande.

La collection de l'Institut canadien de Montréal, principal centre du libéralisme canadien-français au XIX<sup>e</sup> siècle, propose un exemple éloquent de grande bibliothèque canadienne laïque des années 1800 : elle compte 170 000 livres. Dans le cadre de sa mission, la BAnQ se portera acquéreur de 1 380 titres composés de 3 140 unités matérielles. La Grande Bibliothèque projette d'ici 10 mois de les cataloguer et de les restaurer au besoin. L'Institut Fraser-Hickson, pour sa part, souhaite retrouver sa place dans la vie culturelle montréalaise. Il est à la recherche de partenaires pour réorienter sa mission vers des clientèles plus jeunes : les tout-petits jusqu'à 20 ans.

Source : Juneau, Patrice. « Collection de l'Institut canadien : conclusion d'une entente entre BAnQ et l'Institut Fraser-Hickson ». Communiqué de Presse BAnQ, envoyé le 3 novembre 2006. Montpetit, Caroline. « La bibliothèque de l'Institut Fraser-Hickson ferme ses portes ». *Le Devoir*, mercredi, 25 octobre 2006.

### Les Amis de BAnQ

L'Association des Amis de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ABAnQ) existe depuis le printemps 2005. Elle vise à soutenir et à contribuer au rayonnement de BAnQ. De plus, outre la représentation des intérêts des usagers et de la population du Québec auprès de BAnQ, l'Association offre à ses membres des activités de promotion autour de la lecture et de la culture québécoise. Les bibliothécaires sont invités à faire partie de l'Association. Le dépliant promotionnel et le formulaire d'adhésion sont disponibles sur le portail : <http://amis.banq.qc.ca>

Source : *Les Amis de BAnQ*.

## Regard sur les TI en 2006

2006 aura été sous le signe de l'importance croissante des outils de gestion personnels.

Ainsi, dès 2008, on comptera autant d'adeptes de la messagerie instantanée (MI) que du courriel alors qu'on recense présentement 27 millions de blogues au niveau mondial.

L'informatique mobile prend de plus en plus d'ampleur dans le monde des affaires (téléphones intelligents, assistants numériques personnels, clés de mémoire).

L'importance stratégique des connaissances incite aussi les entreprises à faire appel à des moyens de collaboration comme les solutions d'apprentissage en ligne, les portails d'entreprise et les outils de gestion personnels. Les intranets ont connu une progression majeure. On prévoit que les wikis deviendront une technologie utilisée couramment dans 50 % des entreprises d'ici 2009.

Le mode collaboratif est aussi en pleine expansion grâce aux blogues et wikis, mais aussi grâce au partage de fichiers P2P, aux moteurs de recherche d'affinité et aux fils RSS. Mais le recours grandissant à ces outils entraîne avec lui son lot de problèmes, notamment du côté de la sécurité et de la perte de contrôle des communications d'entreprise (risques de messages différents diffusés à l'interne et à l'externe).

Source : *Directions stratégiques*. 13 décembre 2006.

## Guide de recherches biographiques en ligne

Le Guide de recherche en bibliothèque de la BnF (<http://grebib.bnf.fr>) a ajouté une rubrique Guide de recherches biographiques ([http://grebib.bnf.fr/html/guide\\_biographique.html](http://grebib.bnf.fr/html/guide_biographique.html)). Celui-ci indique des méthodes de recherche dans de nombreux outils biographiques de la BnF. Le GREBIB peut être utilisé à des fins pédagogiques lors de

formations de lecteurs sans but lucratif avec la mention © Bibliothèque nationale de France.

## Site web sur les SIGB libres

Ce site collaboratif vise à informer les personnes intéressées sur le sujet en proposant des données collectées par le groupe initial de l'Université Lumière Lyon, données qui pourraient servir à amorcer des réflexions auprès d'autres professionnels de la documentation sur la problématique des SIGBL.

<http://sid.ish-lyon.cnrs.fr/sigbl>

## La collection « Les classiques des sciences sociales »

<http://classiques.uqac.ca/index.html>

La Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) collabore depuis maintenant plus de cinq (5) ans au support de la collection « Les classiques des sciences sociales », une collection de textes (volumes, articles de périodiques, etc.) numérisés et en français regroupant des titres identifiés comme étant soit des classiques en sciences sociales, soit des textes constituant des jalons importants dans le développement des sciences sociales dans le milieu francophone, particulièrement au Québec.

Monsieur Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, est l'initiateur de ce projet qui rend présentement disponibles par Internet au-delà de 2 200 titres qui sont autant de textes majeurs, entre autres, de la sociologie, de la criminologie, des sciences politiques, de l'économie et de l'anthropologie.

La collection se subdivise en sept (7) sous-collections :

1. les auteurs classiques;
2. les sciences sociales contemporaines;
3. la méthodologie en sciences sociales;
4. la désintégration des régions du Québec;
5. les sciences du développement;

6. les documents;

7. l'histoire du Saguenay – Lac-St-Jean. Les titres numérisés sont accessibles en format WORD, RTF et PDF à partir soit de la page WWW développée à cette fin, soit à partir de Manitou, le catalogue de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

## Diffusion des notices MARC de la collection

Afin d'assurer une visibilité optimale à la collection, la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet a entrepris la diffusion des notices MARC de la collection. Toute bibliothèque intéressée à intégrer à sa collection les notices en question peut télécharger un fichier « zip » comprenant un premier bloc de 2 000 notices. Les notices, conformes au format MARC21, incluent des entrées sujets conformes au Répertoire des vedettes-matière de l'Université Laval et, en 856, deux URL, l'un consistant en un DOI (Digital Object Identifier) pointant sur le document signalé, l'autre menant au portail des « Classiques ». On peut télécharger gratuitement les notices à partir du site des « Classiques » à l'adresse suivante : <http://classiques.uqac.ca/index.html>.

- ♦ Sous « À propos », localisez « Bibliothécaires / Librarians »
- ♦ Une fois sur la page, choisissez entre les formulaires français ou anglais
- ♦ Complétez le formulaire et acceptez les conditions associées. Vous pouvez télécharger les notices en format MARC ou XML.

Source : Caron, Gilles (Chicoutimi, le 8 janvier 2007).

## Quelques normes américaines

Le National Information Standards Organization (NISO) est l'institut américain spécialisé dans le domaine des bibliothèques et de la gestion de

l'information. Ses normes sont souvent reprises au niveau de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Voici quelques normes :

- *Standardized Usage Statistics Harvesting Initiative (SUSHI)*

Objectif du projet : concevoir un modèle normalisé permettant l'échange de statistiques entre les machines (les systèmes de gestion des ressources électroniques). Les bibliothèques souhaitent accéder aux statistiques, mais aussi pouvoir les consolider.

- *Web Services and Practices Working Group*

Production d'un guide normatif fondé sur les meilleures pratiques de développement de services web, notamment dans le champ des bibliothèques et des centres d'information.

- *Licence Expression Working Group*

Établir un référentiel technique permettant de structurer et de codifier des données relatives aux conditions juridiques d'exploitation des ressources électroniques.

### Version of Journal Articles

Identifier le cycle de vie des articles dans l'univers numérique, établir une terminologie normalisée pour décrire ce cycle et proposer des métadonnées qui permettent d'identifier chaque variante d'articles jusqu'au stade final de la publication.

Personnes concernées : les auteurs, les gestionnaires « d'entrepôts documentaires » et d'archives ouvertes et les éditeurs.

*Metasearch Initiative*

Pouvoir effectuer des recherches en parallèle sur plusieurs fichiers bibliographiques ou catalogues de bibliothèques et sur une multitude de ressources en protégeant la propriété intellectuelle.

Source : *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2006, vol. 43, n° 3-4.

La bibliothèque Gabrielle-Roy, qui fêtera ses 25 ans en 2008, va connaître une actualisation de ses services avec l'ajout de ce qui équivaut à un étage en espace supplémentaire. Un édifice de 9 étages sera construit sur l'emplacement actuel de l'auditorium et du centre d'exposition de la bibliothèque, édifice qui comprendra des commerces, des bureaux et le stationnement de la place Jacques-Cartier. Trois étages seront occupés par la bibliothèque, dont deux pour l'auditorium et le centre d'exposition. L'aménagement intérieur de la bibliothèque sera revu. Ainsi, on créera une zone d'animation et une autre réservée aux études et à la recherche.

L'étage supplémentaire accueillera une collection de livres multilingues.

On prévoit ouvrir la nouvelle section à l'été 2008.

Source : *Journal de Québec*, 5 janvier 2007.

### Ancienne Bibliothèque centrale de Montréal

- La bibliothèque Centrale-jeune de Montréal va déménager dans un immeuble neuf de la rue Visitation qui sera rattaché au quartier général de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud. La Centrale-jeune deviendra la bibliothèque Père-Ambroise et occupera le 3<sup>e</sup> étage de la nouvelle construction. Rappelons que la Centrale-jeune occupait le sous-sol de l'ancienne bibliothèque centrale sur Sherbrooke.

- La transformation de l'ancienne bibliothèque centrale en Maison des conseils prend du retard car les travaux de rénovation n'ont pas encore commencé. Cinq organismes culturels sont appelés à y loger dont le Conseil des arts de Montréal mais la date d'emménagement pourrait prendre jusqu'à un an.

Source : *Le Devoir*, 29 janvier 2007.

### Une bibliothèque scolaire et municipale à Maria.

Un plus grand espace, plus de livres et des heures d'ouverture plus longues, voilà qui réjouira tant les élèves de l'école Saint-Donat que l'ensemble de la population de Maria. Dès l'automne 2007, les travaux seront complétés et la nouvelle bibliothèque Noël-Audet pourra alors offrir des services plus nombreux et de meilleure qualité.

Source : Lavoie, Alain. « Maria aura une nouvelle bibliothèque scolaire et municipale ». 7 novembre 2006, [En ligne] [http://www.hebdosquebecor.com/eba/11052006/eba\\_11052006\\_A1.shtml](http://www.hebdosquebecor.com/eba/11052006/eba_11052006_A1.shtml), page consultée le 7 novembre 2006.

### La bibliothèque verte de Charlesbourg

L'architecture de la bibliothèque agrandie de Charlesbourg s'intègre à son environnement. De son toit vert, on pourra tirer plusieurs avantages. Il permettra, entre autres, d'absorber l'eau au lieu de l'envoyer dans le système d'aqueduc et sa verdure le protégera du soleil, ce qui réduira la climatisation.

Source : Allard, Marc. « Inauguration de la bibliothèque verte ». 14 octobre 2006, [En ligne] [www.cyberpresse.ca/article/20061014/CPSOLEIL/61014180&SearchID=73269068271123](http://www.cyberpresse.ca/article/20061014/CPSOLEIL/61014180&SearchID=73269068271123), page consultée le 14 janvier 2007.

### Nouvel aménagement à la maison de la culture Mercier

À l'automne 2006, la population a été invitée à s'impliquer dans l'aménagement végétal et écologique du hall d'entrée de l'édifice. Ce sont des bénévoles qui s'occupent de l'entretien du nouvel aménagement.

Source : « On jardine à la bibliothèque Mercier! ». 20 septembre 2006, [En ligne] [www.arrondissement.com/Mercier\\_Hochelaga\\_Maisonneuve/Fildepresse/fildepresse.asp](http://www.arrondissement.com/Mercier_Hochelaga_Maisonneuve/Fildepresse/fildepresse.asp), page consultée le 7 novembre 2006.

### **Réaménagement de la bibliothèque de la polyvalente de Saint-Martin**

Une somme de près de 20 000 \$ a été investie à la polyvalente Bélanger de Saint-Martin de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, au cours de l'année 2005-2006, pour réaménager les locaux de la bibliothèque afin de faciliter la consultation et la recherche. En outre, environ 22 000 \$ ont été consacrés à l'achat de volumes, somme qui devrait être dépassée en 2006-2007.

Source : « Réaménagement de la bibliothèque à la Poly Bélanger de Saint-Martin ». 25 septembre 2006, [En ligne] [www.editionbeauce.com/print.asp?nlD=1660](http://www.editionbeauce.com/print.asp?nlD=1660), page consultée le 14 janvier 2007.

### **Relocalisation de la bibliothèque de Saint-Nazaire**

Depuis son ouverture il y a vingt-cinq ans, la bibliothèque de Saint-Nazaire était située dans un local exigu et sans fenêtre du Centre communautaire. Elle est maintenant située dans un spacieux local d'une ancienne école. On a profité de l'occasion pour la rebaptiser du nom d'un citoyen très engagé dans sa communauté, soit René Blais.

Source : Poulin, André. « La bibliothèque de Saint-Nazaire change de local et de nom ». 26 septembre 2006, [En ligne] [www.lavoixdusud.com/](http://www.lavoixdusud.com/), page consultée le 7 novembre 2006.

### **Rénovation et agrandissement de la bibliothèque de La Baie**

Le conseil d'arrondissement de La Baie a opté pour la rénovation et l'agrandissement de la bibliothèque actuelle. Il s'agit du scénario le moins coûteux. Le président de l'arrondissement, monsieur Serge Simard, souhaite que les travaux s'effectuent en 2007.

Source : « La bibliothèque sera rénovée et agrandie ». 21 octobre 2006,

[En ligne] [www.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2006/10/21/002-bibliotheque\\_labaie.shtml](http://www.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2006/10/21/002-bibliotheque_labaie.shtml), page consultée le 14 janvier 2007.

### **Réouverture de la bibliothèque de Blainville**

Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques, la Ville de Blainville a célébré la réouverture de la bibliothèque centrale, laquelle a fait l'objet de travaux de rénovation majeurs et de réaménagements. Les investissements permettront également un développement important des collections.

Source : Mainville, Claudine. « Réouverture de la bibliothèque de Blainville ». 30 octobre 2006, [En ligne] [www.journalecourrier.com/article-47975-Reouverture-de-la-bibliotheque-de-Blainville.html](http://www.journalecourrier.com/article-47975-Reouverture-de-la-bibliotheque-de-Blainville.html), page consultée le 14 janvier 2007.

### **Inauguration de la nouvelle aile de la bibliothèque de Mercier**

Afin de répondre aux besoins de la population grandissante de Mercier, l'agrandissement et la restauration du bâtiment existant ont été nécessaires. Plusieurs activités furent organisées pour souligner la réouverture de la bibliothèque et permettre à la population de découvrir le nouveau visage de leur bibliothèque. Une œuvre du sculpteur Léon Perreault, « Les doigts d'Éole », orne maintenant l'édifice.

Source : Simon, Nathalie. « La bibliothèque de Mercier se livre au public ». 25 novembre 2006, [En ligne] [www.hebdos.net/lsc/archives/articles.asp?article\\_id=151857](http://www.hebdos.net/lsc/archives/articles.asp?article_id=151857), page consultée le 14 janvier 2007.

### **Subvention pour la relocalisation et l'agrandissement de la bibliothèque municipale de Scott**

La nouvelle bibliothèque municipale de Scott sera relocalisée au cœur de la municipalité afin que la population puisse y accéder plus facilement. Outre

une plus grande superficie, les nouveaux locaux permettront d'améliorer les services offerts tels que le prêt de documents, l'accès à Internet et les activités d'animation.

Source : Doyon, Anne-Marie. « Scott reçoit une subvention pour sa bibliothèque ». 27 novembre 2006, [En ligne] [www.enbeauce.com/detail-actualite.asp?ID=2959](http://www.enbeauce.com/detail-actualite.asp?ID=2959), page consultée le 14 janvier 2007.

### **Agrandissement de la bibliothèque de Kinnear's Mills**

La bibliothèque agrandie et rénovée de Kinnear's Mills, ouverte depuis 26 ans, offrira maintenant des services à la fine pointe de la technologie. De plus, tout au long de l'année, différents concours et animations viseront à rendre plus active et intéressante la bibliothèque fréquentée par plus du tiers de la population.

Source : Duplessis, Daniel. « Kinnear's Mills rénove sa bibliothèque ». 27 octobre 2006, [En ligne] [www.courrierfrontenac.qc.ca/contenu/nouvellesRegionales.cfm?noManchette=12167](http://www.courrierfrontenac.qc.ca/contenu/nouvellesRegionales.cfm?noManchette=12167), page consultée le 14 janvier 2007.

### **Morisset, une bibliothèque conviviale**

L'université d'Ottawa achève tout juste une étape importante de sa « Vision 2010 », projet de modernisation de l'Université. Il s'agit du réaménagement de la bibliothèque, lequel remplace du rayonnage par un laboratoire de recherche documentaire moderne. On y a procédé à l'élagage de 270 000 ouvrages pour faire place à un « laboratoire de recherche du XXI<sup>e</sup> siècle ». Cette nouvelle infrastructure offre l'accès à 50 postes supportant la suite Office et fournit le personnel de soutien technique aux utilisateurs. Autres innovations de la bibliothèque pour se moderniser :

- ♦ ouverture jusqu'à 2 h AM sept jours sur sept durant l'année scolaire;
- ♦ prêt de 110 ordinateurs portables;

♦centre de mentorat étudiant pour les techniques d'études et la compétence en rédaction.

Un modèle pour plusieurs bibliothèques universitaires canadiennes!

Source : « Morisset, une bibliothèque conviviale », *Gazette : Nouvelles de l'Université canadienne*, n° 63, 26 octobre 2006,

URL : [article\\_f\\_1280.html](http://article_f_1280.html)

### La fusion profite aux bibliothèques

À Trois-Rivières, depuis la fusion municipale de 2002, le nombre de prêts de livres est en hausse. En fait, en 2005, on a enregistré une hausse de 18 % du prêt de livres par rapport au taux observé avant la fusion. En ce qui concerne le nombre d'abonnés, une hausse de 14 % par rapport à l'année 2003 a été enregistrée en 2005. Globalement, en 2005, on dénombre une moyenne de 1 700 entrées par jour et le nombre de prêts par habitant s'élève à 7 comparativement à 6 pour l'ensemble du Québec.

Source : Corbo, Linda. « La fusion profite aux bibliothèques ». 8 décembre 2006,

[En ligne] [www.cyberpresse.ca/article/20061208/CPNOUVELLISTE/612080809/5253/CPARTS](http://www.cyberpresse.ca/article/20061208/CPNOUVELLISTE/612080809/5253/CPARTS), page consultée le 14 janvier 2007.

### Introduction du guichet libre-service à Sherbrooke

Depuis l'automne, la bibliothèque municipale Éva-Senécal de Sherbrooke offre maintenant la possibilité à ses usagers, comme c'est le cas à la BANQ, à Trois-Rivières et à Québec, d'enregistrer eux-mêmes leurs emprunts de livres. Cela permet de réduire le temps d'attente, en particulier aux périodes de pointe. En effet, l'abonnement est gratuit depuis janvier 2006 à la bibliothèque, ce qui a entraîné une hausse de 15 % du nombre d'abonnés en moins d'un an.

Source : Bombardier, David. « Un guichet

libre-service à la bibliothèque Éva-Senécal ». 21 novembre 2006,

[En ligne] [www.cyberpresse.ca/article/20061121/CPARTS/611210923/5206/CPACTUALITES](http://www.cyberpresse.ca/article/20061121/CPARTS/611210923/5206/CPACTUALITES), page consultée le 14 janvier 2007.

### Mondialisation et relations internationales... pour votre bibliothèque

Thomas Friedman, éditorialiste vedette du *New York Times* et triple prix Pulitzer, vient de lancer son dernier livre, « La terre est plate », une brève histoire du XXI<sup>e</sup> siècle, chez les éditions St-Simon (283 pages pour 22 euros), couverture illustrée d'un terre aplatie comme un ballon dégonflé.

D'après lui, ce sera l'effet qu'aura la mondialisation. D'après Friedman, « si la politique et le terrorisme ne s'en mêlent pas, l'évolution du monde actuel pourra déboucher sur une ère de prospérité, d'innovation et de collaboration ». Il croit que les Américains s'adapteront mal à cet univers et que les peuples du Pacifique, Indiens et Chinois, y seront gagnants. Notons que l'Europe est complètement éclipsée du globe dans cette fable...

Enfin, il avance différentes prédictions sur les nouveaux groupes d'élites à émerger. D'après lui, l'élite passera par la vie intellectuelle. Il parle de « grands orchestrateurs », des « maîtres de l'explication », de « pros de la synthèse » et de bien d'autres gourous. D'après lui « seule l'imagination et la motivation pourront regonfler la planète ». M. Friedman aurait aimé le siècle des Lumières!

Source : Chavane, Laurence. « La bibliothèque des essais : La globalisation a-t-elle dégonflé l'Amérique », *Le Figaro.Fr*, consulté le 22 novembre 2006, URL. [www.lefigaro.fr/](http://www.lefigaro.fr/)

### Le MELS et le CEFRIO récompensés

Le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir (MELS) du gouvernement du Québec a remporté, en partenariat

avec le Centre francophone d'information des organisations (CEFRIO), le CIPA (Canadian Information Productivity Award) d'argent dans la catégorie « Assistance à la clientèle ». Le projet récompensé, « L'école éloignée en réseau », avait pour objectif d'examiner le potentiel des technologies de l'information et de la communication en tant qu'outil de soutien à l'apprentissage des élèves en régions éloignées. Il a jusqu'ici permis d'aider une soixantaine d'écoles rurales.

Source : « Le MELS et le CEFRIO récompensés », consulté le 17 novembre 2006, *Direction.informatique.com*.

### OCLC reçoit une subvention de la Fondation Bill et Melinda Gates

Online Computer Library Center (OCLC), une des plus grandes coopératives de bibliothèques, a reçu une subvention de 1,2 million. Ce don permettra de développer des partenariats locaux, régionaux et nationaux afin de lancer une campagne de marketing sur la valeur des bibliothèques. L'objectif est de combattre le manque d'information aux populations entourant la richesse et les services offerts en bibliothèque. Créer des partenariats et stimuler le marketing sur la valeur de la bibliothèque dans la communauté pourront contrer la tendance qui « laisse croire qu'il sera difficile pour les bibliothèques des États-Unis de financer adéquatement leurs opérations dans les 3 à 5 ans qui viennent ». Ça semble en effet une bonne stratégie de faire connaître les bienfaits de la bibliothèque sur sa communauté afin de convaincre les gens d'y investir...

Source : « OCLC is awarded from Bill & Melinda Gates Foundations », *OCLC News*, 7 novembre 2006.

---

## Nouvel outil d'information sur Internet dans le domaine de la santé

Un nouvel outil Internet d'information sur la santé est offert aux membres du réseau des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la base de données internationale Cochrane, laquelle comprend plus de 5 000 articles portant sur les traitements médicaux. Comme cette information n'est offerte qu'en anglais, le gouvernement provincial devra trouver un service équivalent pour les citoyens francophones.

Source : « Soins de santé : Nouvel outil d'information sur Internet ». 7 décembre 2006, [En ligne], [www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2006/12/06/006-NB-cochrane.shtml](http://www.radio-canada.ca/regions/atlantique/2006/12/06/006-NB-cochrane.shtml) page consultée le 14 janvier 2007.

## Journée d'étude sur l'impact du numérique sur l'évolution des modes de travail de l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

Les enjeux de la numérisation et de son impact sur les modes de travail en général ont été l'objet, le 7 juillet dernier, d'une journée d'étude organisée par l'ADBS à laquelle ont été conviés tant des chercheurs et que des professionnels provenant d'autres sphères, et ce, pour offrir le point de vue le plus large possible.

Consacré aux intervenants qui ont abordé les différents volets de l'impact du numérique sur les hommes et les organisations, le programme de la matinée a débuté avec Damien Brochier du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ). Pour ce conférencier, l'accélération de l'évolution technologique depuis une douzaine d'années a engendré une déstabilisation des repères habituels non seulement dans les organisations, mais également dans le domaine de la

vie privée. D'où le sentiment, chez certains, « de dépossession et de mise à distance », alors que la technologie devrait en principe apporter « *un soutien aux hommes dans leur travail* ». Il rappelle l'importance de « *maîtriser le rythme d'évolution des technologies* » car « *le passage du modèle tayloriste à un monde que la variété innombrable des situations de travail rend difficilement modélisable* » soumet l'organisation à des exigences qui ne sont pas exemptes de paradoxes. La valorisation du travail en équipe risque de nuire aux qualités individuelles, il revient à l'entreprise de savoir accorder plus d'autonomie aux individus tout en gardant le contrôle. C'est que le passage au numérique engendre aussi des mutations qui sont en train de transformer non seulement les *identités de métier*, c'est-à-dire les conditions d'apprentissage du métier lui-même, mais aussi les *identités de fonction*. L'autorité hiérarchique cède le terrain à une *autorité liée à la compétence par le contrôle des relations avec l'environnement professionnel* (collègues, services clients, groupes professionnels), la *capacité de maîtrise de l'information* (ressource décisive de l'organisation), la *capacité à jongler entre les règles formelles* (ou hiérarchiques) et *les règles imposées* (plus implicitement) *par les acteurs de terrain*.

Abordant le sujet de l'impact du numérique dans l'organisation du travail, Fabienne Goux-Baudiment, de Progettive, constate que dans les entreprises, de nouveaux modes de traitement de l'information sont à l'œuvre. Plus que jamais, la qualité de l'information repose sur des critères de tri, de catégorisation, de conservation pour traiter et organiser les volumes d'informations qui augmentent à un rythme exponentiel. Cette complexité croissante du traitement de l'information, l'accélération du temps vécu ou la culture

de l'urgence et le changement de paradigme sociétal requièrent, selon Fabienne Goux-Baudiment, des qualités particulières : sens critique, rigueur intellectuelle et discernement. Les nouveaux modes de fonctionnement basés sur l'intuition et le spontané, lesquels « *créent de nouveaux usages qui prennent la forme du travail collaboratif* », stimulent la « *créativité personnelle* » et incitent à la multiplication des échanges, donc « *au progrès collectif par la coopération* » en autant que les professionnels de l'I&D puissent saisir cette occasion et maîtriser le nouvel environnement.

Selon Jean Huchet, de Ouest-France, quotidien régional qui a fait le saut dans le numérique et où tout le personnel travaille maintenant derrière un écran, la transition a été menée par une équipe pilote pour accompagner les bouleversements structurels et humains occasionnés par ce genre de bouleversements dans les modes de fonctionnement. Composée de personnes déjà en place et de personnes exerçant de nouvelles fonctions qui n'existaient pas avant (personnes qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les correspondants et le journal), l'équipe a commencé par des tests, des négociations et des concertations avec le personnel. Une bonne communication interne et un accompagnement solide ont permis de prendre en compte le besoin des utilisateurs. Chaque phase ou étape de l'implantation était validée avant de passer à la suivante, département par département avant le déploiement du projet dans tous les services.

D'après Claude Lépineux du Forum français pour la formation ouverte et à distance (FFFOD), l'impact du numérique a des répercussions profondes sur le secteur de la formation professionnelle. Les entreprises sont confrontées à l'urgence de développer les compétences de leur personnel,

mais il ne faut pas oublier que les frais de stage ou de formation pédagogique sont élevés. Les solutions de formation qui reposent sur les nouvelles technologies sont de plus en plus répandues comme le *e-learning* (formation en ligne) et la *e-compétence* (gestion en ligne des référentiels de compétences). On assiste à l'apparition des systèmes en ligne d'aide à la performance, lesquels donnent accès à partir du poste de travail à des ressources comme des guides pratiques, des aides contextuelles, des procédures, des démonstrations sur vidéos, etc. Le professionnel de la formation voit ainsi son métier fortement transformé et éclaté en une variété de fonctions, que ce soit au niveau de l'aide à la décision (consultant, directeur pédagogique), de la conception des outils de formation (ingénieur formateur, concepteur de vidéos ou d'outils pédagogiques) ou de la conduite des formations (animateur, médiateur pédagogique).

À la table ronde de l'après-midi, animée par Florence Muet, membre du conseil d'administration de l'ABDS et enseignante à la Haute École de gestion (HEG) de Genève, trois mots sont retenus pour caractériser l'évolution de la fonction documentaire : *complexité, transversalité et qualité*. La fonction documentaire est maintenant intégrée à la fonction éditoriale et à la fonction de communication. Le raccourcissement des délais suppose qu'il faut traiter, trier, classer et réceptionner une diversité et un volume croissants de documentation pour la diffuser rapidement. L'utilisateur, en participant désormais au processus informationnel, devient plus exigeant, d'où la nécessité de s'adapter à ses besoins. D'autre part, le problème de stockage des données devient un défi pour le *records management* ou la gestion documentaire en raison de la diversité et de

la multiplicité des types et des formes de documents à organiser. Ceci crée un phénomène de transversalité qui fait que les spécialités ne sont plus reliées en rapport avec les types et les formes de documents, mais plutôt à « *des fonctions qu'on peut d'ailleurs qualifier d'experts* ».

Libéré des activités désormais assurées de façon automatique, le professionnel de l'information peut s'investir dans d'autres activités telles que la recherche, l'analyse et la synthèse documentaires pour apporter une valeur ajoutée à la diffusion de l'information.

Bref, le métier de l'information-documentation est présentement un métier en mutation. Comment le documentaliste devrait-il se positionner? Comme médiateur informationnel ou comme prestataire d'ingénierie de services et de ressources?

En conclusion de la journée, Mireille Lamoureux, membre du conseil d'administration de l'ADBS, rappelle que le mot d'ordre est désormais de fournir une prestation de qualité, « *de produire du sens pour l'utilisateur par la création des modèles permettant de traiter le contenu de document* ». Le professionnalisme est ainsi renforcé par le développement des compétences multiples au niveau du marketing, de la conception informatique, de l'organisation et de la communication.

L'exigence de la qualité repose finalement sur une refonte de l'enseignement du métier de documentaliste afin que les formations puissent permettre non seulement d'acquérir des compétences en gestion de projets, mais aussi des « *compétences en gestion de l'information et par conséquent de bien comprendre les codes de production des sources d'information* ». Bref, il est important que les professionnels de l'I&D aient une culture informationnelle intégrée dans une approche interdisciplinaire afin de mieux appréhender les changements du numérique.

Note : Une synthèse de la table ronde est disponible sur le site de l'ADBS pour les membres à l'adresse : [www.adbs.fr/uploads/journees/4627\\_fr.php](http://www.adbs.fr/uploads/journees/4627_fr.php).

Source : *Documentaliste – Sciences de l'information* 2006, vol. 43, n° 3-4.

### Premier bilan de l'Institut Technologies de l'information et Sociétés (ITIS) de l'Université Laval.

Créé en 2005 pour « *accélérer la production des nouvelles connaissances et l'émergence de projets structurants en TI* », l'ITIS a déposé son premier bilan de l'année 2006. L'équipe de professeurs-chercheurs et de professionnels qui a fait l'évaluation des réalisations dans cinq domaines d'intérêt en technologies de l'information souligne qu'il y a matière à satisfaction.

D'abord, dans les affaires électroniques, l'ITIS note la progression de la radio et de la radio sur Internet et l'essor de la gestion des connaissances, et constate que les PME québécoises sont bien présentes et actives au niveau international. Sur le plan culturel, la Fondation Daniel-Langlois, le positionnement de Bibliothèque et Archives nationales du Québec comme vaisseau amiral pour la diffusion de l'information, la création d'un chapitre québécois de l'International Game Developers Association, la contribution du multimédia dans le domaine économique, représentent des réalisations et des contributions notables. Le projet impliquant l'utilisation des TI en éducation Cégep en réseau est bien avancé et la Maison des technologies de formation et d'apprentissage Roland-Giguère de l'Université de Montréal a pu être inaugurée grâce à l'aide financière du gouvernement de Québec. Dans le domaine du gouvernement en ligne, le rapport souligne

également la formation des fonctionnaires et des cadres à l'utilisation des TI et l'adoption d'un logiciel libre par le ministère de la Culture et des Communications. Dans le secteur de la santé, un projet-pilote de dépôt régional des résultats cliniques dans la région de Québec, l'implantation de systèmes de formation et de pratique en sciences infirmières, le registre informatisé de consentements de dons d'organes et de tissus représentent, entre autres, des réalisations importantes.

Par contre, le document déplore notamment les ratés du vote électronique. On regrette la fin du Fonds de l'autoroute de l'information, le manque d'enthousiasme à l'égard des cours en ligne et la formation à distance. L'émergence du transfert des tâches vers l'Inde préoccupe et le bilan sur le plan d'automatisation du réseau québécois de la santé et des services sociaux est loin d'être positif.

Selon Michel Audet, professeur titulaire au Département des relations industrielles à l'Université de Montréal et directeur de l'ITIS, l'année 2006 est une « *année à retardement* ». En 2007, estime-t-il, « *beaucoup de choses vont bouger* ». Parmi les initiatives à venir et les domaines en effervescence, on observera la *mise en place d'architectures, l'attribution de gros mandats, le déploiement de centres de services gouvernementaux, l'émergence de plateformes en éducation et la dissémination de concepts en pratique*. À surveiller au bilan de 2007.

Source : Ferland, Jean-François. *Direction informatique*, édition du 15 décembre 2006.

### Suite de la saga des bibliothèques numériques

Le groupe Microsoft a présenté en décembre dernier son projet de bibliothèque numérique en ligne, *Live Book Search*, lequel a pour objectif de concurrencer *Google Book Search*.

Un service test comprenant plusieurs milliers de livres du domaine public et libres de droits devrait être lancé aux États-Unis. Les ouvrages proviendront aussi bien de la British Library que des universités de Toronto et de Californie. Un accord aurait été conclu avec la New York Public Library et l'American Museum of Veterinary Medicine.

Google, pour sa part, a connu plusieurs déboires avec le dépôt d'un certain nombre de plaintes d'auteurs et d'éditeurs américains relativement à la numérisation de livres sans leur accord. Quant à la France, le Syndicat national des éditeurs (SNE) est totalement opposé au projet.

Google bénéficie d'un partenariat avec les grandes universités que sont Harvard et Oxford ainsi qu'avec la New York Public Library et la Universidad Complutense de Madrid. L'opposition au projet de Google avait amené la création du Open Content Alliance (OCA), lequel compte 35 000 documents numérisés libres de droits, téléchargeables, imprimables et libres d'être réutilisés à des fins commerciales. Toutefois, le moteur de recherche est moins sophistiqué que celui de Google. Du côté européen, les ministres de la culture sont en faveur d'une bibliothèque numérique européenne. Le projet piloté par la BnF progresse lentement avec l'objectif visant à numériser 6 millions d'ouvrages d'ici les cinq prochaines années. Fin 2006, on attendait toujours l'accès à la Bibliothèque numérique européenne (BNE).

Source : *Le Monde*, 7 décembre 2006.

### Intégration des nouveaux membres de l'UE à la bibliothèque numérique européenne

Grâce au projet TEL-ME-MOR ([www.telmemor.net/](http://www.telmemor.net/)), les bibliothèques nationales des nouveaux États membres

de l'UE sont bien engagées dans l'intégration de leur contenu à la bibliothèque numérique européenne. L'intégration des bibliothèques nationales à la bibliothèque numérique européenne facilitera l'accès au patrimoine culturel européen avec un point d'accès unique.

([www.theeuropeanlibrary.org](http://www.theeuropeanlibrary.org)).

Source : « Les nouveaux États membres de l'UE intègrent la bibliothèque numérique européenne ». 11 décembre 2006, [En ligne] <http://cordis.europa.eu/search/index.cfm?fuseaction=news.simpledocumentLucene&RCN=26794&CFID=509777&CFTOKEN=99481525>, page consultée le 14 janvier 2007.

### Bibliothèque du quotidien

L'université de Madrid, qui détient la 2<sup>e</sup> bibliothèque du pays avec trois millions de titres, a annoncé qu'elle va se joindre au projet de la bibliothèque numérique de Google. C'est le premier pays non anglophone à accepter la numérisation et le dépôt en ligne des classiques en espagnol, en français, en allemand, en latin et en italien.

Source : *L'Expansion .com*, 26 septembre 2006.

### Knowledge Ontario et les bibliothèques donnent un accès libre à une vaste documentation numérique

Depuis le 4 janvier 2007, tous les Ontariens ont librement accès à des collections numériques dont le texte intégral de magazines, de journaux, d'essais, d'encyclopédies, de dictionnaires et de collections de cyberlivres. Ces ressources sont accessibles par un lien avec une bibliothèque publique, scolaire, collégiale ou universitaire, ou à domicile avec une carte de bibliothèque et une connexion internet. Les ressources offrent des informations pertinentes pour les Ontariens et seront disponibles dans toute la province pendant deux ans. Les matières proposées sont la santé, les affaires, les

références générales, la recherche, les sciences, la technologie et l'actualité. Pour consulter un échantillon, voir : <http://accessgale.com/ontario/ontario> et [www.ebscohost.com/KnowledgeOntario](http://www.ebscohost.com/KnowledgeOntario)

*Knowledge Ontario* est le premier organisme de collaboration entre bibliothèques (publiques, scolaires, collégiales et universitaires) chargé de créer un environnement numérique interactif et intégré pour les Ontariens. Avec le concours des archives, de musées, d'organismes patrimoniaux et de groupes communautaires, cette initiative vise à appuyer les besoins d'information et d'apprentissage des Ontariens.

Source : Communiqué, 4 janvier 2007.

### Citizendium, le wikipédia certifié

Après le grand succès remporté par Wikipédia, 6<sup>e</sup> site le plus visité d'Internet et de monopoles relatifs au domaine des encyclopédies libres et gratuites, un de ses fondateurs, Larry Sanger, a décidé de lancer une nouvelle génération d'encyclopédies : [www.citizendium.com](http://www.citizendium.com).

Objectif déclaré : faire mieux grâce à l'embauche d'experts comme éditeurs, à l'élimination des contributions anonymes et au lancement d'une nouvelle communauté avec de nouvelles règles. En effet, malgré la popularité de Wikipédia, cette encyclopédie connaît des ratés et n'est pas à l'abri des critiques, notamment en ce qui a trait au manque de recul, au comité de lecture déficient et au risque de détournement de l'information à des fins politiques ou commerciales.

Ainsi, c'est au début de 2007 que le nouveau projet devrait démarrer sur la base des pages actuelles de Wikipédia, mais avec l'intervention de spécialistes qui agiront sur invitation seulement. Étudiants universitaires, professeurs, chercheurs ou personnes

aimant lire pourront par la suite ajouter leur point de vue, mais à la condition de s'identifier clairement, d'afficher une adresse de courriel valide et de respecter le « contrat social » et les politiques de Citizendium.

Source : *Le Devoir*, 16 novembre 2006.

### Kirtas, numériseur format industriel

Le numériseur « Kirtas » produit par Microsoft est un des plus productifs créés jusqu'ici. Il tourne les pages tout seul et en numérise 120 à l'heure.

Le magnat de l'informatique teste actuellement son dernier produit sur environ 1 million de livres des bibliothèques de l'Université de Cornell. Avec 20 numériseurs Kirtas, on prévoit numériser 2 400 pages à l'heure... au début. Par la suite, ils augmenteront le rythme! Le pdg de Microsoft souligne que leur « bookscan » prend ses précautions : sur 3,6 millions de pages numérisées, seulement 3 ont été abimées. Ce petit bijou est vendu à 120 000 euro l'unité. Mais Microsoft est confiant qu'il se vendra tout de même étant donné sa performance. Et jusqu'ici, il dit vrai. En 2005, on en avait vendu une vingtaine et en 2006, une cinquantaine.

Cet outil permet à Microsoft de prendre les devants sur Yahoo et Google dans le développement d'une bibliothèque publique virtuelle. Microsoft appelle son projet, fait en collaboration avec Cornell, le « Live Book Search ». Ça dit tout!

D'ailleurs, ce succès attire ses rivaux. Des négociations sont en cours entre Microsoft, Yahoo et Google, les trois plus gros joueurs américains du domaine, pour établir comment ils pourraient mettre à profit une collaboration. Souhaitons que Google ait le temps d'ici là de régler ses problèmes de droits d'auteur...

Source : Chicheportiche, Olivier. « Kirtas

devient le bras armé de Microsoft pour numériser les livres », *SiliconNews*, consulté le 15 novembre 2006, URL : [www.silicon.fr/](http://www.silicon.fr/)

### De Gutenberg au numérique : une révolution en marche dans l'édition et la diffusion du livre?

Pour Michel Trousson et Bruno Merckx, le point d'interrogation de l'intitulé de la rencontre organisée par la Bibliothèque Royale de Belgique et l'Ambassade de France, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, n'est pas du tout justifié. Non seulement cette révolution est en marche, mais elle se fait au pas de course. Alors que les sources secondaires optent résolument pour le format numérique, la quasi totalité de la production du livre fonctionne avec des technologies numériques, *sauf (ajouté-i) pour l'encre et le papier qui restent présents dans l'imprimé et dans les œuvres hybrides*.

Avec le livre dématérialisé, faut-il penser que le livre imprimé sera bientôt cantonné dans des usages marginaux, lui qui a, autrefois, relégué le manuscrit dans des emplois spécifiques ? Dans le contexte actuel où la numérisation n'est plus une menace lointaine, quelles sont les réflexions qui ont marqué le colloque ?

C'est que l'enjeu est aussi d'ordre linguistique et culturel. Si le directeur général de la Bibliothèque Royale craint la « manipulation infantilissante de nos sources d'information » et que l'ambassadrice de France parle du nécessaire « sursaut européen », se défendant de « toute attitude passéiste et tout anti-américanisme, (pas même secondaire!) », Jean-Noël Jeanneney, directeur de la BnF, note que le temps presse pour le projet de Bibliothèque numérique européenne. Ce projet, qui portera vraisemblablement le nom d'*Europeana*, est encore seulement au tout début des cent vingt millions de titres *estimés*, imprimés depuis Gutenberg. Pour être efficace, l'Europe

---

devra faire front commun « *dans le souci des diversités linguistiques et culturelles et avec un respect scrupuleux des droits d'auteur* », et la future *European* doit proposer un large fonds d'ouvrages constituant les références pour la civilisation européenne. La déclaration de Bucarest du 29 septembre 2006 sur les technologies de l'information dans l'éducation indique que l'intérêt pour ce type d'outil public dépasse les frontières européennes et inclut aussi les pays de la francophonie.

Les pouvoirs publics peuvent être soutenus par des initiatives privées comme le *Volltextsuche* de l'Association des éditeurs allemands. Cette association a son propre portail numérique et contribue de ce fait au partage des tâches, selon son président Mathias Ullmer. Ainsi, on laisse aux éditeurs la numérisation des ouvrages disponibles et aux pouvoirs publics les titres qui ne sont plus accessibles.

À propos des pratiques de lecture et d'écriture, Michel Lisse, professeur à l'ULC (Université Catholique de Louvain) mentionne le danger des connaissances en vrac, de la défragmentation qui favorise la décontextualisation de la globalité linéaire. La pratique du copier-coller, le plagianisme plus ou moins conscient ou le « *caviardage* » imposent de nouvelles obligations au professionnel du livre, celles qui consistent à opérer un tri dans la mer des connaissances, à certifier et à enfin à guider le lecteur. Des éditeurs comme Jean-Manuel Bourgeois des éditions Magnard/Vuibert sont bien conscients de l'enjeu, considérant qu'il est de leur métier de structurer l'information à destination du public et d'être en quelque sorte les médiateurs entre le livre et le lecteur. D'autant plus que selon la présidente de la Fédération européenne des libraires, il faut vite se préparer à la mutation qu'est la vente en ligne des

contenus numérisés. Spécialisation, conseils, impressions à la demande, vente de produits annexes sont appelés à prendre de plus en plus de place dans la pratique au quotidien.

En dernier lieu, il ne faut surtout pas oublier l'auteur auquel une table ronde est consacrée. Présentement, les grands moteurs de recherche américains considèrent que l'espace est sans droit. Deux conceptions s'affrontent : celle européenne qui considère que le droit d'auteur est un droit inaliénable d'autorisation à *priori* (*le opt-in*) et celle américaine, qui y voit un droit d'opposition et d'interdiction *a posteriori* (*le opt-out*).

Les éditeurs et leurs auteurs européens se sont adressés à la Commission européenne pour trancher le débat entre ces deux conceptions du droit d'auteur. Entre-temps, ceci laisse la voie libre à des serveurs comme Google, lequel numérise d'abord les fonds des grandes bibliothèques, quitte à discuter après avec les ayants-droit éventuels.

### **Meilleure collaboration dans le secteur de la santé grâce au Web 2.0**

Publiée le 15 août 2006, une récente étude intitulée « *Wikis, Blogs and Podcasts : a New Generation of Web-Based Tools for Virtual Collaborative Clinical Practice an Education* », des 3 chercheurs Maged Kamel Boulos, Inocencio Maramba et Steve Wheeler, porte sur l'impact des technologies sur l'enseignement à distance et le partage des connaissances dans le milieu de la santé. Elle révèle que le Web 2.0 contribue à améliorer de façon notable le transfert des connaissances et l'accessibilité au savoir ainsi que le partage et l'échange entre les pairs.

Les auteurs notent que cette deuxième génération du Web, caractérisée par des applications Web plus légères, moins dispendieuses et plus simples

d'utilisation, permet une plus grande participation des internautes au contenu diffusé sur Internet. Les plateformes d'échange – les wikis, les blogues et la baladodiffusion – favorisent l'émergence de réseaux d'experts et facilitent des travaux en mode collaboratif grâce aux possibilités accrues d'édition de documents et d'archivage de versions antérieures. Le domaine médical bénéficie largement du phénomène car ces outils permettent de briser l'éloignement des personnes qui travaillent en régions éloignées et servent de support pédagogique à la formation du personnel.

Ainsi, la Société canadienne de télésanté offre, depuis l'été 2006, des informations en baladodiffusion sur son site Web sous la forme de nouvelles de ses membres, sur les activités et les programmes, et ce, tout en permettant les entretiens avec les spécialistes. Il faut cependant garder en tête qu'il n'y a pas seulement des avantages à cela. Comme chacun peut contribuer au contenu, la fiabilité et la justesse des données sont difficiles à évaluer. La diffusion des informations doit être faite en respectant les normes d'éthique et de protection de la vie privée des patients.

On est cependant encore dans une phase développement et de définition. Et selon les auteurs de l'étude, qui insistent sur la nécessité de mettre en commun un partage des meilleures pratiques de la formation en ligne, les décideurs doivent s'atteler à faire en sorte que ces outils disponibles puissent créer un « *environnement de travail stimulant et enrichissant* ».

Source : *Bulletin SISTECH*, 20 octobre 2006.

## Nominations



**Louise Grondines** est entrée en fonction le 6 novembre dernier à titre de coordonnatrice des bibliothèques de la Ville de Victoriaville. Elle comble ainsi le poste rendu disponible par le départ de Sylvie Filiatrault.

**Hélène Larouche** a été nommée, le 8 janvier, directrice du Service de la bibliothèque de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Mme Larouche était directrice de la Bibliothèque Saint-Jean de l'Université d'Alberta.

**Suzanne Payette** est devenue, le 22 janvier, la nouvelle directrice de la bibliothèque de Brossard. Rappelons que Mme Payette était la directrice de

la bibliothèque de l'Assomption et qu'elle est aussi la présidente des Bibliothèques publiques du Québec (BPQ).

BAnQ a accueilli au sein de son conseil d'administration M. **Christophe Reverd** à titre de représentant des usagers de l'Île de Montréal. M. Reverd est conseiller en sécurité de l'information et étudiant à temps partiel.

EBSI – **Dominic Forest** s'est joint au corps professoral de l'EBSI. M. Forest détient un baccalauréat et une maîtrise en philosophie de l'UQAM ainsi qu'un doctorat en informatique cognitive de la même université.

M. **Jean-Michel Salaün**, directeur de l'EBSI, a été honoré par le magazine Archimag. Il a été choisi comme l'une

des cinq personnalités marquantes des 20 dernières années dans le domaine de l'information/documentation par les lecteurs de la revue Archimag ([www.archimag.com](http://www.archimag.com)).

---

## Remerciements



Le comité de Corpo Clip tient à remercier M. **Roger Drouin** qui a, pendant de longues années, exercé la révision des textes du bulletin et y a consacré beaucoup de temps. M. Drouin prend une pause bien méritée. Dorénavant, la révision sera effectuée par Mme Vicky Tessier.

---

## Naissance



Félicitations à Stéphane Legault, membre du Conseil d'administration de la CBPQ, et à sa conjointe Julie pour la naissance de leur premier enfant. Le petit Félix est né le 6 janvier 2007 et il est adorable comme en témoigne la photo ci-contre.



